



ARGENT

**Assemblée générale électorale**  
**6 février 2021**

Procès-verbal

## Les Archers d'Hélène

### Tir à l'arc

### Surgères

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective  
du 06 février 2021

#### Invités présents

- Madame Sylvie Plaire, représentant Mme Le Maire de Surgères et la CDC
- Madame Virginie Arnold, Présidente du Comité Régional de tir à l'arc
- Madame Valérie Gaborit, Présidente du Comité départemental de tir à l'arc

#### Invités excusés

- Mme Catherine Desprez, Maire de Surgères
- Madame Odette Huet, Vérificateurs aux comptes, n'a pas pu se joindre à notre invitation à cause de problèmes de connexion Internet

#### Quorum :

Le vote des différents points de l'AG a été soumis aux archers par le biais d'un outil internet sécurisé : Balotilo.

Cet outil permet un vote secret avec toutefois une visibilité du nombre et des noms des votants.

Les documents soumis au vote ont été mis à disposition des archers par mails individuels dès le 02 février 2021.

Les votes ont été ouverts à partir du 02 février 2021, via le site Balotilo. La clôture des votes était fixée à 20h le 06/02/21.

En début de séance, Mme Freund annonce que le quorum est atteint.

\*\*\*\*\*

Le 06 février 2021 à 19h00, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis en visio-conférence, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Du fait de la forme exceptionnelle de l'Assemblée, il n'a pas pu être établi de feuille d'émargement.

L'Assemblée était présidée par Mme Freund, Présidente de l'association. Elle était assistée du Trésorier

Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

#### **Ordre du jour selon convocation.**

Mme la Présidente remercie de leur présence les personnes invitées et les archers présents.

## Les Archers d'Hélène

### Tir à l'arc

### Surgères

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Élective  
du 06 février 2021

#### Rapport de l'AG 2020

En ligne depuis 11 mois, il n'en n'est pas fait lecture

**Vote du rapport d'AG 2020 : voir résultats des votes en annexe**

La Présidente fait lecture du rapport moral (cf annexe)

**Vote du rapport moral : voir résultats des votes en annexe**

#### Remise de Médaille de bronze « Dirigeants » au nom de la FFTA à : Patrick MASSE

Mme FREUND lui remettra sa médaille en mains propres plus tard.

Tout le club félicite Mme FREUND pour son élection au Comité Directeur du Comité régional de tir à l'arc Nouvelle-Aquitaine et ainsi qu'au Comité directeur de la FFTA.

#### Rapport d'activités

- Voir document d'AG.

- Le nombre de licenciés en fin de saison était de 67.

Depuis l'année record de 2013 (86 licenciés) et les difficultés d'organisation de cette période, le club conduit une politique de limitation des inscriptions.

Les nombres de créations et de renouvellements des licences, ainsi que la forte proportion des licenciés Sénior (40 à 50 ans), correspondent aux moyennes nationales.

- Aucune compétition n'a pu être organisée en 2020 du fait de la situation exceptionnelle (COVID 19).

Pour cette raison également, la BE, Déborah GRIP, a été mise au chômage partiel le temps des confinements et de l'interdiction des cours en intérieur.

- L'association compte actuellement un arbitre fédéral et un arbitre en formation (Quentin MINET), que Mme FREUND remercie de son implication.

- Un partenariat a été mis en place avec Centre Ouest Archery à Aytré

#### Rapport financier

- Le résultat net du club est déficitaire de 719 € contrairement aux deux années précédentes.

Ce résultat s'explique par un fort investissement en début de saison pour le renouvellement du matériel, ainsi qu'une baisse significative de subventions.

De nouvelles charges liées au COVID19 ont aussi impacté le budget.

Le Trésorier et la Présidente rappellent que les lignes « annexe » du budget concernant les heures de cours et la mise à disposition gratuite de locaux, sert à valoriser le bénévolat.

- La trésorerie est nettement positive grâce aux comptes d'épargne.
- Lecture du Rapport du vérificateur aux comptes et en l'absence de questions, ...

#### **Vote du rapport moral : voir résultats des votes en annexe**

- Nomination des vérificateurs aux comptes : Madame Odette Huet et Monsieur Laurent Mussier

#### **Projets et budget saison 2021**

- Voir document d'AG
- Mme Freund signale la difficulté à se projeter sur cette nouvelle saison. La FFTA et tous les clubs sont en attente des annonces gouvernementales concernant la pratique des sports en intérieur et les cours pour les jeunes.
- Le concours Nature a été validé par la FFTA et aura lieu le 18/04/21 dans les bois de la Bastière à La Devise
- Le concours pour les Poussins /Benjamins se tiendra le 05/06/21.
- Le CD17 organise un stage à Cheusse en avril sauf impossibilité vu la situation sanitaire. Les jeunes sont fortement encouragés à s'y inscrire.

Un stage adulte sera organisé par le CD17. Mme Valérie Gaborit reviendra vers le club à ce sujet.

- Le Championnat 3D est décalé aux dates des 25 et 26 septembre 2021, toujours sur la commune de La Grève-sur-Mignon. La Présidente lance d'ailleurs un appel aux bénévoles pour l'organisation de cet événement. Elle rappelle qu'un Comité spécifique est déjà formé à ce sujet. Un responsable pour la restauration des archers, arbitres, intervenants et le Staff est déjà désigné. Une buvette sera installée pour désaltérer les visiteurs.

Mme Freund informe que le budget prévisionnel dédié à cet évènement a été légèrement revu à la hausse, sans incidence sur le budget prévisionnel du club, distinct.

- Le grand événement de cette saison sera le déménagement du terrain du club. La commune de Surgères qui mettait à disposition le terrain actuel a cédé le terrain à la CDC qui va faire construire une salle multisports. Les travaux devraient débuter début avril 2021. La CDC mettra à disposition du club, un nouveau terrain sur la commune de Forges. Mr Berthomé ( Responsable du Service Sports de la CDC Aunis Sud), très conscient de l'urgence de la situation, présentera un budget d'aménagement d'un terrain à Forges. Le vote du budget d'aménagement du terrain ( Clôture, mise en place de buttes, algécos, locaux...) aura lieu le 23/02/21 à la CDC

Un délai de latence entre le départ de l'ancien terrain et la fin des travaux d'aménagement du nouveau, à Forges, est à craindre. Mme Freund indique qu'elle pourrait prendre contact avec les clubs de Virson et Aigrefeuille pour un prêt de créneaux pour l'utilisation de leurs terrains.

Un projet de mise en commun de ce terrain avec les deux autres clubs locaux ( Virson et Aigrefeuille) est actuellement en discussion entre les différents intervenants. Ce projet permettrait d'envisager la construction d'une grande salle en partenariat avec le projet « 50 salles de Tir à l'Arc » de la FFTA. La présidente rappelle que sur ce dernier sujet de mise en commun ou de fusion des trois clubs : "tout est à inventer". Actuellement, les objectifs et projets , donc les besoins, différent.

- Du fait de la situation Covid 19, les cours des jeunes ont connu de nombreuses annulations et l'entraîneur fait part d'un certain découragement de la part des archers. Les gestes acquis en début de saison ayant été perdus pendant le confinement.

Afin de rattraper les séances manquées, les entraîneurs proposent des séances supplémentaires, en extérieur, pour les jeunes : le mercredi en fin d'après-midi et ce dès que les jours seront assez longs. Concernant les adultes, il est décidé que les cours continueront le samedi matin, en extérieur. Une deuxième séance en extérieur dans la semaine est proposée, ainsi qu'une maintenance des cours en été.

- Concernant les frais d'adhésion au club, il a été décidé que la part du club serait réduite de 2€ aux prochaines inscriptions. Ce geste sera unique et ne sera pas renouvelé.

Les charges du budget prévisionnel (calculé sur une base de 67 licences et un concours Nature) devraient être moindres que celles de l'exercice en clôture, avec un renouvellement de matériel moins massif. La part des subventions reste en suspens, en attente des votes de budgets par les différentes instances partenaires.

**Vote du budget prévisionnel sur cette base : voir résultats des votes en annexe**

#### **Modification des statuts**

Les nouveaux statuts ont été envoyés à tous les archers avant l'AG ; la principale modification consiste en la mise en place d'une caution pour le prêt du matériel « compétition » aux archers

**Vote des statuts modifiés : voir résultats des votes en annexe**

#### **Élection des nouveaux membres du Comité Directeur**

Le Comité Directeur ayant démissionné, un appel à candidatures avait été lancé par la Présidente. Neuf archers se sont portés candidats pour occuper les neuf sièges du Comité.

Julien BOURDALEIX  
Geneviève FREUND  
Valérie GABORIT  
Déborah GRIP  
Sophie LEMONNIER  
Guillaume MINET  
Cécile NEAU  
Christelle VENANT  
Gilles TASSET

**Élection du comité directeur : voir résultats des votes en annexe**

**Parole aux invités**

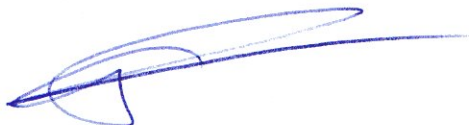
Madame Gaborit, représentant le CD17, observe que notre club est très actif et s'implique dans les activités départementales. Elle informe que des stages sont organisés toute l'année par le CD17. Les informations sont disponibles sur le site internet du CD17.

Madame Arnold, représentant le Comité Régional, félicite Quentin en formation d'arbitre. Elle assure de la participation du Comité Régional à l'organisation du Championnat 3D. Elle souhaite au club de continuer dans cette dynamique de projets. Mme Arnold rappelle que le Comité régional est disponible pour toutes questions.

Il n'y a pas de questions diverses. L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45 Il est dressé le Procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la secrétaire.

À Surgères, le 18.02.2021.....

La Présidente  
Geneviève Freund



La Secrétaire  
Déborah Grip





## Assemblée générale électorale du 6 février 2021

Chers amis

Encore une saison de passée. Celle -ci a été « différente » et nous nous en serions bien passés. Arrêt du sport pendant 3 mois, reprise sous conditions. Cela a été compliqué, aussi bien à gérer qu'à vivre.

Heureusement pour le moment, peu d'archers ont été touchés. Il faut rester prudents mais profiter aussi de la possibilité que nous avons de pouvoir pratiquer notre sport. Du coup, au niveau des résultats sportifs 2020, nous n'avons pas grand-chose à fêter, nous n'avons rien organisé ni au niveau animation, ni au niveau concours. Et même les moments « conviviaux » ont été rares.

On avait l'espoir que la saison 2021 allait balayer tout cela... Mais non, faire du sport est toujours compliqué pour les associations. Et encore, nous avons de la chance, nous pouvons pratiquer en extérieur. Certes, cela peut être inconfortable pour certains, mais pour d'autres, cela permet de garder le lien, tant avec le sport qu'avec le club et ses archers. Nous espérons tous évidemment qu'avec le printemps, tout va reprendre, même si ce ne sera probablement pas encore « comme avant ». J'espère que les archers auront gardé leur motivation et leur envie, et que nous les retrouverons tous.

Mais il y a aussi des bonnes nouvelles. Quentin est entré en formation « arbitre jeune ». C'est vraiment bien. Les formations se font à distance mais évidemment maintenant il faut attendre que les concours reprennent pour passer à la pratique et Gilles est volontaire pour faire la formation Assistant Entraîneur. Je rappelle que cette formation ne demande pas de « niveau » de tir à l'arc et que donc tout le monde peut faire cette formation. Elle apporte également beaucoup à la personne en tant qu'Archer.

Puisque nous parlons d'entraîneur, nous sommes 3 diplômés au club mais malheureusement que 2 qui pratiquons. Nous aurions besoin d'un 3ème. Alors, parmi vous, si cela vous intéresse... Ce peut être des jeunes aussi !

Il faut aussi penser à l'avenir.

- L'organisation d'un concours Nature en avril 2021, on espère. Nous venons de décaler la date qui est passée du 21 mars au 18 avril pour avoir plus de chance qu'il ait lieu. Ce sera dans les bois de la Bastière.
- un concours «poussins-benjamins » début juin.
- Nous avons pu former 2 équipes jeunes pour participer à la Division régionale Jeunes : les 2 concours auront lieu début et fin mai.
- Il nous reste également à refaire notre journée « initiation aux disciplines de parcours ». • Avec la commission sportive, nous envisageons de faire 2 cours par semaine pour les jeunes à partir d'avril afin que nous puissions « rattraper » les cours qui n'ont pas eu lieu. Pour les adultes, on fera sans doute de même ou alors on continuera les jours pendant les mois de juillet. Cela reste à organiser.

Le grand événement de la fin de saison sera l'organisation du Championnat de France par équipes 3D, organisé en raison de la médaille d'or obtenue par l'équipe féminine lors de la saison 2019. Ce seront environ 180 archers qui seront présents sur le we. Nous avons un peu avancé. Les plans des parcours sont quasiment finis, les demandes de subventions ont été refaites. Je ne vous cache pas que c'est un peu compliqué de se remettre dans le bain de cette organisation... Tout serait plus facile si nous avions un peu plus de visibilité sur la saison extérieure. Je compte donc sur vous tous. Nous allons reprendre dès avril un rythme de réunions pour l'organisation. J'en profite pour passer un appel : nous sommes à la recherche de sponsors (nous avons déjà fait les demandes de subventions et le Crédit

Mutuel et Léa Nature sont déjà sponsors). Donc si vous avez des idées, si vous connaissez quelqu'un, votre employeur.... L'addition de petites sommes font des gros montants.

L'année dernière, je vous parlais du changement de terrain qui nous était imposé suite au projet de construction d'une nouvelle salle de sports. Je vous parlais aussi du terrain d'aéromodélisme que la municipalité avait accepté de nous mettre à disposition.

Et la déception est venue... En décembre, j'apprenais que nous n'aurions pas le terrain, le prix pour clôturer ce terrain étant trop élevé. Nous partirons donc à Forges... Enfin, j'espère que nous pourrons y pratiquer dès que les travaux commenceront sur notre terrain actuel, parce que dans l'état actuel des choses, je ne pense pas que le terrain de Forges soit clôturé et donc capable de nous accueillir... Il faut également l'installer, y mettre nos cibles, déménager le container et surtout en mettre un autre pour tous les arcs et le matériel que nous déménageons pour la saison extérieure. Enfin, j'ai demandé un algéco afin que nous puissions avoir un peu de place pour faire par exemple un stage réglage de l'arc, avoir un abri en cas d'intempéries ou y tenir nos réunions puisqu'il est si compliqué de trouver une salle à Surgères !

J'ajoute que j'exprime toujours notre envie d'utiliser l'ancien dojo quand les activités actuelles auront été déplacées dans la nouvelle salle de sport. Avoir une salle à nous permettrait surtout d'avoir des créneaux, en particulier pour les jeunes qui pourraient alors faire 3 entraînements par semaine et avoir progression qui va avec. Et ainsi libérer des créneaux au gymnase.

L'année dernière, je vous annonçais la fin de mon mandat... Et évidemment, parfois les choses évoluent... Je me représente donc à l'élection au Comité directeur. Mais, la bonne nouvelle, c'est que ce ne sera que pour un an. En effet, parmi les candidats pour intégrer le comité directeur, Guillaume est intéressé par devenir Président, mais souhaite un «tuilage». Je reste donc, pour l'accompagner dans cette transition pendant 1an, plus ou moins. Ensuite, je démissionnerai du poste pour lui donner la place. Il ne sera pas la peine de faire une élection en Assemblée générale pour cela. Nous ferons une élection au sein du comité directeur.

J'en arrive aux remerciements. Merci au service des sports, aux gardiens du complexe sportif, toujours disponibles et à l'écoute. Merci à nos partenaires financiers, à la municipalité, à la CDC. Et enfin merci à la Commune de Genouillé, enfin, au Président du Syndicat qui a été créé pour gérer les bois de la Bastière pour le terrain « parcours » que nous pouvons utiliser en dehors de la saison chasse.

Il est temps de conclure et, comme depuis la 1<sup>ère</sup> année, je terminerai en vous rappelant que : **La patience a beaucoup plus de pouvoir que la force.**

Geneviève Freund  
Présidente des Archers d'Hélène



## Résultat des votes

## Résultats

### AG Club Les archers d'Hélène

Fin de l'élection : samedi 6 février 2021 à 20h00  
60 électeurs inscrits.

Certains d'entre vous recevront 2 emails correspondant à 2 votes ; pour soi et son enfant, pour un pouvoir, etc...

N'oubliez pas de cliquer sur "je vote" à la fin de la page

Participation : 57% (34 votes exprimés)

Participation : 57% (34 votes exprimés)

### Résultats **Traces des votes exprimés**

#### Vote pour le rapport d'AG 2020

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 32

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

#### Vote pour le rapport moral

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 31

Non : 0

Ne se prononce pas : 3

#### Vote du bilan financier

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 32

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

#### Vote du budget prévisionnel

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 32

Non : 0

Ne se prononce pas : 2

#### Vote des modifications du règlement intérieur

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 33

Non : 0

## Résultats

AG Club Les archers d'Hélène 2

Fin de l'élection : samedi 6 février 2021 à 20h00  
9 électeurs inscrits.

Noubliez pas de cliquer sur "Je vote" à la fin de la page

Participation : 66% (5 votes exprimés)

Résultats **Traces des votes exprimés**

### Vote du compte rendu d'AG 2020

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 5

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

### Vote du rapport moral

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 5

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

### Vote du bilan financier

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 5

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

### Vote du budget prévisionnel

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 5

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

### Vote du règlement intérieur modifié

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 5

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

## Résultats

### AG Club Les archers d'Hélène Election

Groupe / Association : **Les Archers d'Hélène**

Fin de l'élection : samedi 6 février 2021 à 20h00

60 électeurs inscrits.

Voici la liste des candidats au comité directeur du club

9 postes à pourvoir

9 candidats

Certains d'entre vous recevront 2 emails correspondant à 2 votes ; pour soi et son enfant, pour un pouvoir, etc...

N'oubliez pas de cliquer sur "je vote" à la fin de la page

Participation : 55% (33 votes exprimés)

### Résultats **Traces des votes exprimés**

**Vous devez cocher les noms des candidats que vous validez**

Nombres de voix :

Freund Geneviève 32

Gaborit Valérie 31

Tasset Gilles 31

Grip Déborah 30

Bourdaleix Julien 29

Minet Guillaume 29

Neau Cécile 29

Lemonnier Sophie 27

Venant Christelle 27

## Résultats

### AG Club Les archers d'Hélène Election 2

Groupe / Association : **Les Archers d'Hélène**

Fin de l'élection : samedi 6 février 2021 à 20h00

8 électeurs inscrits.

Voici la liste des candidats au comité directeur du club

9 postes à pourvoir

9 candidats

Certains d'entre vous recevront 2 emails correspondant à 2 votes ; pour soi et son enfant, pour un pouvoir, etc...

N'oubliez pas de cliquer sur "je vote" à la fin de la page

Participation : 75% (6 votes exprimés)

#### Résultats

#### Traces des votes exprimés

Vous devez cocher les noms des candidats que vous validez

Nombres de voix :

Freund Geneviève 6

Gaborit Valérie 6

Grip Déborah 6

Bourdaleix Julien 5

Lemonnier Sophie 5

Minet Guillaume 5

Neau Cécile 5

Tasset Gilles 5

Venant Christelle 5



## Composition Comité directeur

### Bureau exécutif

Geneviève FREUND

Guillaume MINET

Sophie LEMONNIER

Chrystelle VENANT

Cécile NEAU

Présidente

Vice-Président

Secrétaire générale

Trésorière

Trésorière adjointe

### Membres du Comité directeur

Julien BOURDALEIX

Valérie GABORIT

Gilles TASSET

# FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC

## LES ARCHERS D'HELENE

---

### RAPPORT GENERAL 2020

#### DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission que vous m'avez confiée lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2020, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport de vérification des comptes de l'association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

J'ai eu accès à tous les livres et documents comptables. Il a été répondu de manière satisfaisante à toutes les questions que j'ai jugées utile de poser.

Le compte de résultat annuel qui m'a été soumis a été tenu sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

Les contrôles sélectifs que j'ai effectués me permettent de certifier que les comptes sont tenus selon les règles comptables généralement admises et que le résultat de l'exercice, tel qu'il est rapporté, présente une image sincère de la situation financière et du patrimoine de l'Association au 31 décembre 2020.

En foi de quoi je recommande de donner quitus sans réserve de sa gestion à M. Patrice Gaborit, Trésorier.

Fait à Surgères, le 16/01/2021

Le Commissaire aux Comptes  
Odette Huet

